



VINCENT DELAHAYE

SÉNATEUR DE L'ESSONNE LIBRE & INDÉPENDANT

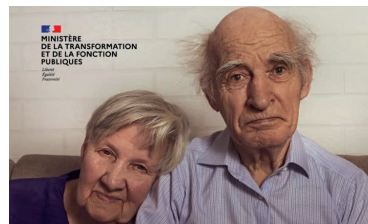
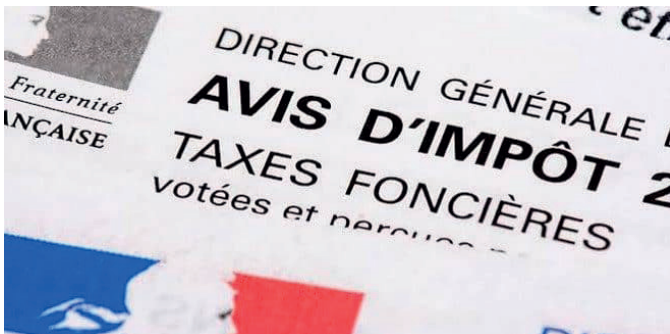
@v_delahaye



| News Sénat - Octobre 2026 |

Remettre la commune au cœur du débat en réformant la taxe foncière !

Retraites des fonctionnaires : les 45 milliards que l'État préfère ne pas voir



Un budget lisible est indispensable pour décider, investir et rendre compte aux citoyens. Cette exigence doit bien évidemment s'appliquer à l'État. Dans un entretien à Atlantico, j'ai dénoncé l'opacité du financement

La commune est la cellule de base de notre démocratie. Pourtant, la suppression de la taxe d'habitation a affaibli le lien fiscal entre une partie des habitants et leur commune. Comment permettre à chacun de mieux comprendre le financement des services publics dont il bénéficie ? Je propose de réformer la taxe foncière sur les propriétés bâties pour la rendre plus juste et plus lisible. Cette réforme reposerait sur trois principes : actualiser les bases selon la valeur de marché des biens, avec une transition sur dix ans, garantir aux communes des recettes inchangées l'année de la réforme en gardant la maîtrise des taux et associer progressivement les locataires. Pour ces derniers, la taxe foncière serait intégrée dans leur loyer, sans augmentation du montant total initialement payé. Les éventuelles évolutions futures de la taxe leur seraient ensuite répercutées. Après avoir présenté cette proposition dans La Gazette des communes, je souhaite ouvrir le débat avec les élus et les associations d'élus. Je vais également interpellier les candidats à la présidentielle pour les sensibiliser à cette réforme. Mon ambition : des communes plus libres et des citoyens plus impliqués !

des retraites des fonctionnaires. Derrière les « cotisations employeur » versées par l'État se cache une contribution destinée à équilibrer le régime. En retenant comme référence les cotisations du régime général, cette contribution représente environ 45 milliards par an. Cette présentation brouille notre compréhension des dépenses publiques. Elle confond le coût des agents en activité avec le financement des pensions et complique les comparaisons entre administrations. Vous êtes directement concernés : la hausse des cotisations retraite supportées par les collectivités pèse sur vos budgets et réduit vos marges de manœuvre. Elle peut accroître votre masse salariale sans recrutement supplémentaire ni amélioration des services rendus. Il ne s'agit pas de mettre en cause les fonctionnaires, mais d'identifier clairement ce que nous finançons : les cotisations, la solidarité et l'équilibre des régimes. Clarifier les comptes ne supprimera aucun déficit, mais permettra de débattre honnêtement des choix nécessaires. Contrôler et flécher correctement chaque euro qui lui est consacré l'est tout autant.



Retrouvez ici l'article d'Atlantico



Retrouvez ma tribune

Ne pas promettre plus, sans pouvoir financer



Copyright Denis Charlet AFP



Voici l'article complet

Peut-on durablement promettre des droits sans garantir leur financement ? Dans un entretien à Atlantico, j'ai rappelé cette évidence : préserver notre système social (très généreux) suppose de regarder lucidement l'état de nos finances publiques. Bercy rend désormais plus accessibles certaines données budgétaires. C'est un progrès, mais encore insuffisant. Les chiffres existaient ; ils doivent maintenant permettre à chacun de comprendre ce que finance réellement l'argent public et d'identifier l'origine des déficits. Les retraites illustrent cette nécessité. Présenter un régime comme équilibré grâce à une contribution massive de l'État masque son besoin de financement. Vous connaissez l'importance de justifier vos dépenses, d'anticiper vos recettes et d'expliquer vos arbitrages aux habitants. Je souhaite que cette exigence guide davantage les décisions de l'État. Je prépare ainsi une proposition de loi pour renforcer la transparence des comptes publics, faciliter les comparaisons entre les années et mieux justifier les évolutions budgétaires. Avant de promettre de nouveaux droits, assurons le financement de ceux qui existent. Cela exige une évaluation rigoureuse des politiques publiques et des choix courageux pour réduire les dépenses. Retrouver l'équilibre, c'est préserver durablement notre solidarité et notre capacité à décider librement de notre avenir.

Les autoroutes encore et toujours...



Alors que le Gouvernement envisage de taxer davantage les sociétés d'autoroutes, je rappelle une exigence simple : les bénéfices doivent être mieux partagés entre ces sociétés et nos finances publiques. Dès 2020, comme rapporteur de la commission d'enquête sénatoriale sur les concessions autoroutières, j'alertais sur la surentabilité des contrats de concession. Nos travaux anticipaient que les groupes Vinci et Eiffage atteindraient la rentabilité attendue lors de la privatisation environ dix ans avant l'échéance de leurs concessions. La question dépasse donc celle d'une taxe supplémentaire : elle appelle une révision profonde des relations entre l'État et les concessionnaires. J'ai à ce sujet été interviewé par M6 pour le journal de 12h45 du 6 octobre et TF1 pour le journal de 13h du 21 octobre que vous pouvez retrouver en redif. À chaque fois 30 minutes d'interview pour ne garder que quelques secondes... J'ai continué de défendre un meilleur partage des bénéfices. Préparons dès maintenant des concessions plus équilibrées, plus transparentes et protectrices de l'intérêt général. Je ne lâche rien.



Retrouvez ici l'article de France Info

Du changement au Sénat !



Fin septembre, notre groupe est devenu « Union centriste et indépendants » (UCI). Ce changement traduit une volonté d'ouverture et accompagne l'arrivée de nouveaux sénateurs indépendants. Nous sommes désormais 63 élus, contre 59 auparavant. Notre groupe devient ainsi le deuxième du Sénat, devant le groupe Socialiste. Ce rassemblement élargi entend peser davantage dans les débats parlementaires et porter une voix indépendante, attachée aux territoires et à l'efficacité de l'action publique. Enfin, plus personnellement, j'ai été élu par mes collègues Secrétaire de la Commission des finances, ce qui me permet d'être membre du bureau de ma commission. Et notre chère Jocelyne a été élue Secrétaire du Sénat ! Un grand bravo à elle !

*Bien fidèlement
Vincent*